

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2015

Service instructeur

Service du Développement Economique

2^{ème} Commission

N° CP-2015-7-2-9

Service consulté

**UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE
CONVENTION DE PARTENARIAT 2015
SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT**

Résumé : Dans le cadre de la convention de partenariat du 27 avril 2015 avec l'Université de Haute-Alsace, il est proposé d'allouer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 25 000 € à l'Université de Haute-Alsace pour l'organisation de 22 colloques et manifestations scientifiques.

Le descriptif de chacun des projets est joint en annexe 1 au présent rapport.

Dans le cadre de sa politique volontariste, le Conseil départemental a signé, le 27 avril 2015, une convention de partenariat avec l'Université de Haute-Alsace (UHA) pour l'année 2015.

Par une délibération n° CP-2015-3-2-8 du 13 mars 2015, la Commission Permanente a approuvé cette convention et a alloué à l'UHA une enveloppe de subvention maximale de 28 500 € en fonctionnement et une enveloppe de subvention maximale de 100 000 € en investissement pour l'année 2015.

Conformément aux objectifs fixés par la convention, l'UHA a sollicité le Conseil départemental pour l'attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 25 000 € pour l'organisation de 22 colloques et manifestations scientifiques.

Vous trouverez en annexe 1 le descriptif de chacun de ces projets.

Certains dossiers sont soumis au vote de la Commission Permanente après la date des manifestations. Les demandes ont été transmises avant la tenue des colloques et des manifestations par l'UHA mais, compte tenu du vote du budget primitif au mois de février 2015 et des délais d'instruction et de validation des dossiers, il n'a pas été possible de les présenter à une précédente séance.

En conclusion, il est proposé :

- d'allouer à l'Université de Haute-Alsace, dans le cadre de la convention de partenariat du 27 avril 2015, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 25 000 €, à savoir :
 - 1 000 € pour l'organisation par l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE) du colloque « l'illustration littéraire entre textes et peintures » les 13 et 14 février 2015 à MULHOUSE,
 - 2 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « vertiges de la vitesse » les 19 et 20 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) de la réunion semestrielle RS2E (réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie) les 26 et 27 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « american multiculturalism in context » du 26 au 28 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC) du colloque « itinéraire culturel du Conseil de l'Europe Héloïse » les 9 et 10 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 2 000 € pour l'organisation par le Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT) du colloque « l'artiste et l'objet – la création dans les arts décoratifs et industriels de l'époque moderne à nos jours » les 16 et 17 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « CriminELLEs » les 24 et 25 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le Centre Européen de Recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC) du colloque « nucléaire civil et responsabilités liées à la gestion des déchets radioactifs » le 30 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « savoir/pouvoir : les bibliothèques de l'Antiquité à la Modernité » du 11 au 13 mai 2015 à MULHOUSE,
 - 1 750 € pour l'organisation par l'ILLE du Colloque « écrits et genres mineurs chez Rousseau » les 22 et 23 mai 2015 à MULHOUSE,
 - 1 250 € pour l'organisation par le Laboratoire Vigne, Biotechnologies et Environnement du 9^{ème} Colloque de la Société Française de Phytopathologie du 2 au 5 juin 2015 à COLMAR,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « réécritures de l'imaginaire policier dans les littératures espagnoles et latino-américaines contemporaines » les 4 et 5 juin 2015 à MULHOUSE,
 - 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « le discours rapporté ... une question de temps : temporalité, histoire, mémoire et patrimoine discursif » du 24 au 26 juin 2015 à MULHOUSE,

- 1 000 € pour l'organisation par le laboratoire Modélisation, Intelligences, Processus et Systèmes (MIPS) et le Groupe de Recherche en Réseaux et Télécommunications (GRTC) du colloque « ICETE'2015 » du 20 au 23 juillet 2015 à COLMAR,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE de la Journée d'études « poètes de la Suisse italienne » au mois de septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE de la Journée d'études et des conférences sur le thème « rêve de guerre » du mois de septembre au mois de décembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « les savoirs et théories du rêve autour de 1900 » du 9 au 12 septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « Dinomaniaques » les 25 et 26 septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le MIPS du colloque « ERIS 2015 » les 19 et 20 octobre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 500 € pour l'organisation par le Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA) du colloque en l'honneur d'Otto KEGEL « algèbre et théorie des groupes » du 21 au 24 octobre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le LVBE du Congrès National des Maladies du Bois de la Vigne au mois de novembre 2015 à COLMAR,
 - 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « la stylistique sur les frontières » du 26 au 28 novembre 2015 à MULHOUSE,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F725, chapitre 65, fonction 23, nature 65737 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN